

Destinataires :

Présidents(es) des Associations
Secrétaires et Trésoriers des Associations
Membres des Commissions interdépartementales
Correspondants des activités et Juges
Licenciés majeurs

Besançon le 5 septembre 2024

Objet : Appel à candidatures pour le Comité interdépartemental

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la réunion du 29 juin 2024, le Comité interdépartemental a décidé de lancer un appel à candidatures en vue des élections d'octobre prochain, pour la mandature 2024-2028.

9 postes sont à pourvoir.

Cet appel à candidature a pour objectif d'assurer le renouvellement partiel de cette instance pour les postes vacants, avec un pluralisme élargi de la représentation des associations, des activités, des territoires et des districts.

Conformément aux statuts du 9 octobre 2021, article 9, « est éligible au conseil d'administration, toute personne détentrice d'une licence délivrée au titre d'une association affiliée dans le ressort territorial du Comité Interdépartemental, à jour de ses cotisations, ayant atteint la majorité légale au jour de l'élection, et présentant par ailleurs toutes garanties visées à l'article 14 alinéas 6 et 7 des statuts fédéraux

Je vous invite à m'adresser votre lettre de candidature et de motivation par courriel à mon intention pour le 19 septembre 2024 dernier délai.

Les candidatures seront présentées et validées au Comité lors de sa réunion du 20 septembre 2024.

Vous remerciant votre engagement au sein de cette instance.

Bien cordialement

Walter GROCHULSKA

Président FSCF CD 25 70 90 cd-257090@fscf-bfc.fr